

Tribune libre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1° Comment Jésus se trouvait-il errant sur la rive du lac de Génésareth ?
Etablir les circonstances qui ont conduit Jésus dans ces parages.

On pourra évoquer, par exemple, la fuite de Jésus, après la multiplication des pains.

2° Description des lieux et du domicile de la veuve.

3° On décrira le lieu où se cachaient Jésus et Pierre et la conversation qu'ils devaient tenir dans ce lieu.

4° La présence soudaine du malheureux, son portrait, sa timide requête et son succès.

5° Les propos de Pierre et la réplique de Jésus.

6° Jésus au rouet.

7° Le retour de la veuve.

8° Les élèves concluront par des appréciations personnelles sur la conduite des divers personnages.

Cette dernière partie tombe souvent dans une banalité déconcertante. Loin de la supprimer, malgré sa trop fréquente aridité, cultivons-la car, mieux que tout le reste, elle permet de se faire un jugement sur la réaction du sujet, en face de l'objet ou mieux de l'emprise de l'objet sur le sujet.

Th. Schneuwly.

TRIBUNE LIBRE

Encore les nouveaux livres de calcul

Nous lisons dans le *Faisceau mutualiste* du 15 juin, sur les nouveaux manuels de calcul, un article qui appelle une rectification.

Au correspondant qui se plaignait de problèmes avec « complications abusives », nous avons répondu que bon nombre de ceux-ci sont tirés des cartes d'examens édités ces dernières années et qu'ils ne figurent d'ailleurs jamais au début de l'étude d'une question nouvelle. Or, ces cartes sont composées par une commission inspecturale, dont les membres sont bien placés par leurs fonctions pour connaître la psychologie de l'enfant, ou ont été eux-mêmes d'excellents praticiens dans l'enseignement primaire, même à tous les degrés. Après l'Ecole normale, le mérite de la formation pédagogique des maîtres ne revient-il pas, pour une large part, aux inspecteurs scolaires ? Quoi de plus naturel, dès lors, qu'après autorisation, nous ayons intercalé, dans les manuels, de ces problèmes pratiques, bien adaptés à la force intellectuelle des élèves et dont les difficultés sont plutôt dans le raisonnement que dans les opérations ? De là à conclure que les manuels sont modelés sur les cartes d'examens, il y a de la marge ! Ce n'est que par une déduction d'une force surprenante que l'on peut tirer une telle conclusion ! Aussi, nous protestons contre cette insinuation peu obligeante pour les auteurs des manuels qui ont travaillé dans une étroite collaboration et en parfaite communion d'idées. Pour nous, cette question de « modelage » ne s'est jamais posée et nous n'avons pas « la naïveté » d'en demander la solution.

Par ailleurs, notre censeur demande catégoriquement une autre répartition des matières dans les manuels destinés au cours moyen. Si celle-ci s'imposait si impérieusement, nous sommes étonnés qu'aucune voix, plus compétente que la nôtre, ne l'ait demandée, ni au sein de la commission, ni dans les organes qui ont examiné le manuscrit. On nous cite le cas d'une école où la 3^{me} classe étudie l'addition et la 4^{me} la soustraction ; cela ne nous surprend guère. En 2^{me} année, on n'envisage que le calcul oral et on l'écrit sous cette forme. Ce n'est qu'en 3^{me} année qu'a lieu la distinction entre le calcul oral et le calcul écrit et les débuts en sont pénibles ; aussi, l'élève ne pourra jamais cheminer dans cette branche à la même allure que celui de 4^{me}, déjà formé. Nous ne voulons pas méconnaître les difficultés très grandes de l'enseignement à tous les degrés. Mais pour simplifier sa tâche, même avec les séries actuelles, rien n'empêche le maître de réunir tous les élèves du cours moyen pour des leçons orales et pour enseigner la technique des opérations ; par contre, l'application écrite ne peut se faire qu'en deux sections distinctes.

Dans un premier article, le correspondant demandait la suppression des 14 dernières pages de la 3^{me} série, alléguant que le programme ne pouvait être parcouru. A-t-il seulement examiné le plan du manuel ? On peut en douter, car, dans les quatre opérations fondamentales, nous avons présenté les diverses unités du système des poids et mesures indépendantes les unes des autres et seulement pour concrétiser les différents ordres d'unités. Il devient nécessaire ensuite de les étudier en synthèse, dans leurs relations les unes avec les autres. Cette partie importante se trouve précisément dans l'amputation proposée. Nous y introduisons aussi la forme décimale, appliquée seulement aux unités principales, en rapport avec les deux premiers sous-multiples. Après expérience répétée, nous pouvons affirmer que cette étude ainsi simplifiée est facilement comprise des élèves. Pourquoi introduire cette forme décimale, oiseuse et inutile, au dire du correspondant ? Nous lui répondons que notre but est de faciliter les opérations dans les problèmes, où les élèves se servent aisément de la forme décimale. Il est même des problèmes qu'on ne peut traiter que de cette manière, à moins d'envisager les poids et mesures comme des nombres complexes. Nos contradicteurs voudraient-ils revenir à cette horreur de l'ancienne 3^{me} série, qu'ils appréciaient sans doute souverainement, en tous cas plus que leurs élèves !

Dans son dernier article, le correspondant reconnaît qu'il est possible de parcourir le programme de la 3^{me} année. Nous constatons et relevons ce revirement d'opinion qu'il s'empresse d'atténuer, en disant que c'est au détriment de l'étude des opérations sur les nombres entiers, à laquelle on n'aurait pu consacrer assez de temps. Nous croyons, au contraire, que l'application de la forme décimale dans les 14 dernières pages vient corroborer et renforcer les notions acquises dans les quatre opérations fondamentales sur les nombres entiers.

Irénée Musy, instituteur.

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du 24 juillet, la Commission cantonale des études, tenant compte des résultats des derniers examens, a délivré les diplômes suivants :

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire : Avec la mention *très bien* : MM. Marcel Dévaud, de Sorens ; Jean Monney, de Dom-